

# La validation des acquis d'apprentissage en Europe : un sujet d'actualité

Par Jens Bjørnåvold et  
Isabelle Le Mouillour

*Une enquête du Cedefop a permis d'identifier trois contextes différents de mise en œuvre de la validation des acquis dans les pays de l'UE. Comment positionner la validation au sein des innovations européennes – en termes de “cadres de certification” et de “systèmes de crédits” ? Une question liée aux grands enjeux de l'enseignement et de la formation en Europe.*

La validation des acquis d'apprentissage ne cesse de gagner de l'importance en Europe, comme le montre l'inventaire européen sur la validation des acquis “non-formels” et “informels”<sup>1</sup>. En 2000, le Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie<sup>2</sup> a dessiné le cadre d'une politique européenne de validation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage. Les États membres de l'Union européenne y sont invités à élaborer un cadre juridique et à développer une infrastructure de mise en œuvre de la validation. L'adoption en mai 2004 des principes relatifs à l'identification et à la validation des acquis de l'apprentissage “informel” et “non formel”<sup>3</sup> est une étape essentielle de positionnement de la validation dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie. Les principes de 2004 se concentraient sur la comparabilité, la compatibilité et la transparence des processus de validation entre les États membres.

Depuis lors, les expérimentations en matière de validation et les échanges d'expériences et de pratiques ont fait apparaître la nécessité d'une actualisation de ces principes. Cette dernière est en cours, accentuant les aspects d'assurance qualité et de compa-

tabilité-comparabilité des dispositifs de validation aux différents niveaux de mise en œuvre (institutionnel, régional et national).

Ce bref tour d'horizon ne saurait être complet sans mentionner le cadre européen des certifications<sup>4</sup> (CEC), le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité<sup>5</sup>, le portfolio Europass<sup>6</sup>, et le système européen de crédits d'apprentissage pour la formation et l'enseignement professionnels (Ecvet)<sup>7</sup>, autant d'instruments liés pour leur application aux principes et processus de validation, et sur lesquels nous reviendrons dans cet article.

Le développement de la validation au sein des politiques européennes d'enseignement et de formation est indubitablement lié aux besoins tant du système d'enseignement et de formation que du marché du travail. Il est surtout au cœur des problématiques de mobilité européenne (géographique et professionnelle), de diversité et flexibilisation des parcours professionnels et personnels des apprenants. La validation est diverse dans ces approches et méthodes en ce qu'elle s'adapte à des contextes différents.

La validation est définie au sein des lignes directrices sur la validation comme la “confirma-

tion d'une autorité compétente que les résultats d'apprentissage (savoirs, aptitudes et compétences) acquis par une personne dans un contexte formel, non-formel ou informel ont été évalués selon des critères prédéfinis et sont conformes aux exigences d'un référentiel de validation. La validation aboutit habituellement à la certification”<sup>8</sup>. Les activités récentes de recherche et développement au niveau européen permettent aujourd'hui de dresser un état des lieux de la validation en Europe. Nous nous référons pour ce faire à l'étude sur la validation en Europe (Cedefop, 2008)<sup>9</sup> et les travaux en cours d'actualisation des lignes directrices sur l'identification et la validation des acquis de l'apprentissage “informel” et “non-formel”<sup>10</sup>. Nous faisons dans une première partie l'état des lieux de la validation en Europe. Cet exercice nous permet d'identifier en Europe trois contextes de mise en œuvre de la validation. Les deux parties suivantes tentent un positionnement de la validation au sein des innovations européennes en termes de cadres de certification et de systèmes de crédit. La partie finale de notre article est consacrée à la discussion des enjeux futurs de l'enseignement et de la formation en Europe.

Jens Bjørnåvold et Isabelle Le Mouillour sont responsables de projets au Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop). [www.cedefop.europa.eu](http://www.cedefop.europa.eu). Le Cedefop est le centre de référence de l'Union européenne pour l'enseignement et la formation professionnels. Les activités les plus récentes de Jens Bjørnåvold sont liées au cadre européen des certifications (CEC) et aux lignes directrices sur la validation. Celles d'Isabelle Le Mouillour sont liées au “système européen de crédits d'apprentissage pour la formation et l'enseignement professionnels” (Ecvet) et au “cadre européen des certifications” (CEC).

<sup>1</sup> Ecotec research and consulting, 2007. *European inventory on validation of non formal and informal learning*. EAC. Voir aussi le glossaire, en fin d'article.

## Validation des acquis d'apprentissage "non-formel" et "formel" : où en sommes-nous en Europe ?<sup>11</sup>

La validation des acquis d'apprentissage en Europe est un processus à vitesses multiples, les pays se trouvant à différents stades d'application pratique et d'acceptation générale. Le calendrier politique de la plupart des pays révèle l'importance de la validation et par là même, l'attention croissante accordée à l'apprentissage réalisé hors des établissements d'enseignement et de formation. Néanmoins, cette situation est en constante évolution. Le développement de cadres nationaux de certification, correspondant au cadre européen de certification, a, entre autres, intensifié l'intérêt pour la validation. Nous avons identifié trois principaux groupes de pays. Leurs stades de développement sont définis à partir du niveau de réalisation des processus de validation et de leur degré de diffusion auprès des individus (enquête de décembre 2007).

### Groupe A : niveau élevé de développement - la validation est une réalité pratique pour les individus

Les pays inclus dans ce groupe ont mis en place des politiques et pratiques de validation. Elles permettent à l'individu de faire identifier et/ou valider ses acquis d'apprentissage de façon systématique. La validation des acquis est ainsi passée du stade de déclaration de politique générale à celui de pratiques tangibles. Ce groupe rassemble des pays comme la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, la Slovaquie, la Roumanie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

La validation est considérée dans tous ces pays comme un instrument soutenant l'apprentissage tout au long de la vie. La plupart des pays ont mis en place des structures légales pour la validation liées à un cadre politique fort. Les différents secteurs (public, privé et associatif) ont développé et appliqué des méthodes de validation des acquis d'apprentissage acquis hors du système éducatif "formel". La demande forte souligne l'importance de l'acceptation des dispositifs de validation.

### Groupe B : niveau moyen de développement - pays où la validation est émergente

Les pays du groupe B doivent encore mettre en place des pratiques permettant à leurs citoyens de faire identifier et/ou valider leurs acquis d'apprentissage de façon systématique. La plupart des pays sont cependant en train de définir leurs approches respectives pour le permettre. L'Autriche, la République tchèque, l'Islande, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Lituanie, le Luxembourg, la Pologne, la Suède et Malte en font partie.

Le niveau d'activité varie sensiblement entre les pays de ce groupe. Certains ont introduit récemment un cadre législatif ou politique pour la validation, et sont actuellement en phase de mise en place. D'autres ont mis en place un dispositif permettant la validation de l'apprentissage "informel" et "non-formel" dans certains secteurs éducatifs (par exemple, l'éducation des adultes ou la formation professionnelle) ou pour certains groupes cibles. Dans la plupart de ces pays, la définition d'une approche nationale repose sur des expériences

■ ■ ■ ■ ■  
2 Document de travail des services de la Commission : *Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie*. Commission européenne. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000. 41 p.

3 Commission of the European Communities (2004). *Conclusions of the Council and of the Representatives of the Governments of the Member States meeting within the Council on Common European Principles for the identification and validation of non-formal and informal learning*, 18 mai 2004.

4 Recommandation du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Bruxelles, le 29 janvier 2008.

5 Commission des Communautés européennes (2008). Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels.

6 Décision n° 2241/2004/CE du Parlement européen et du Conseil 15 décembre 2004 instaurant un cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass). La mise en œuvre du site Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>) a été confiée au Cedefop.

méthodologiques pilotes. Le degré d'acceptation de la validation varie entre les secteurs et le niveau de demande de méthodes de validation reste inférieur à celui du groupe A. Cependant, certains éléments permettent de reconnaître que la situation évolue et que la validation des acquis d'apprentissage "informel" et "non-formel" gagne en importance.

### Groupe C : niveau faible de développement – pays où la validation en est à ses balbutiements

En décembre 2007 certains pays décrivent souvent la validation comme un sujet nouveau et comme un élément qui influencera certainement le calendrier de l'enseignement, la formation et l'emploi. La validation y est sujette à controverses, soulevant la résistance de parties prenantes nationales, par exemple du secteur de l'enseignement et de la formation. Ce groupe rassemble la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Grèce, la Lettonie, le Liechtenstein, la Slovaquie et la Turquie. Si les avantages liés à l'existence d'un dispositif d'identification, d'évaluation et de validation des apprentissages réalisés hors de la formation "formelle" semblent être évidents pour les acteurs impliqués, il y a cependant peu de retombées en termes de politiques ou pratiques pour faciliter la validation des acquis de l'apprentissage "informel" et "non-formel". Les initiatives développées sont le fait du calendrier européen, de projets soutenus par des financements européens ou des projets privés et du secteur associatif. De nombreux pays se sont engagés dans le développement de cadres nationaux de certification en réponse au cadre européen des certifications (CEC), et considèrent la validation comme une partie intégrale de leur futur cadre national de certification.

## Validation, systèmes et cadres de certification

La validation peut remplir différentes fonctions, la distinction entre approche “formative” et approche “sommative” à la validation permet de les cerner. L’objectif primaire des évaluations sommatives est de générer une déclaration finale sur l’apprentissage réalisé et de déboucher explicitement sur la formalisation et la certification des acquis d’apprentissage. C’est pourquoi elles sont liées et intégrées aux établissements et organismes certificateurs. L’objectif premier de l’évaluation formative est de permettre aux apprenants d’élargir et d’approfondir leur apprentissage. Les approches formatives viennent alimenter le processus ou le parcours d’apprentissage en soulignant les points forts et les faiblesses et en constituant une base pour l’amélioration personnelle ou organisationnelle. Le tableau ci-dessous présente ces deux approches.

Bien qu’elle soit utile à l’analyse, la distinction entre formatif et sommatif doit être traitée avec prudence. En pratique, la plupart des approches en matière de validation contiennent simultanément ces deux éléments. Les dernières

évaluations du système national de reconnaissance, de validation et de certification des compétences au Portugal montrent, par exemple, l’impact de la validation sur la motivation à entreprendre un nouvel apprentissage.

Ces dernières années, l’équilibre entre approches formatives et sommatives s’est développé différemment. Dans certains pays – la Suède en est un bon exemple –, aucun système national centralisé de validation n’a été mis en place à ce jour. Les développements reposent sur des initiatives locales, régionales et sectorielles destinées à certains groupes cibles et besoins spécifiques. Une ouverture générale du système national des certifications aux acquis d’apprentissage “non-formel” et “informel” doit encore être convenue. Aux Pays-Bas, l’accent a été mis en particulier sur une approche ascendante en matière de validation abordant les besoins spécifiques locaux et sectoriels et se concentrant sur une ouverture générale du système de certification par le biais de la validation. La Suède et les Pays-Bas sont parmi les pays les plus actifs en matière de validation,



**7**  
Commission des Communautés européennes (2008). Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil établissant le système européen de crédits d’apprentissage pour l’enseignement et la formation professionnels (Ecvet).

**8**  
Cedefop. *Terminology of European education and training policy. A selection of 100 key terms*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, à paraître.

**9**  
Cedefop (2008). *Validation of non-formal and information learning in Europe. A snapshot 2007*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.

**10**  
DG EAC-Cedefop (2008). *European guidelines for the Validation of non formal and informal learning*. 29 avril 2008. Bruxelles.

ce qui démontre que le lien entre validation et systèmes de certification peut être traité de différentes manières. En Norvège, les approches formatives ont été développées parallèlement aux approches sommatives et orientées sur la certification. Ceci fut possible grâce à un soutien public apporté aux projets et aux programmes expérimentaux aux niveaux local et régional, en entreprises, dans les organisations professionnelles et dans les organisations bénévoles. La France illustre également cette double stratégie. Le bilan de compétences existe en France depuis 1985, il donne aux individus la possibilité d’identifier leurs compétences. Une approche similaire a également été développée en Suisse.

### La validation et l’ouverture des systèmes de certification

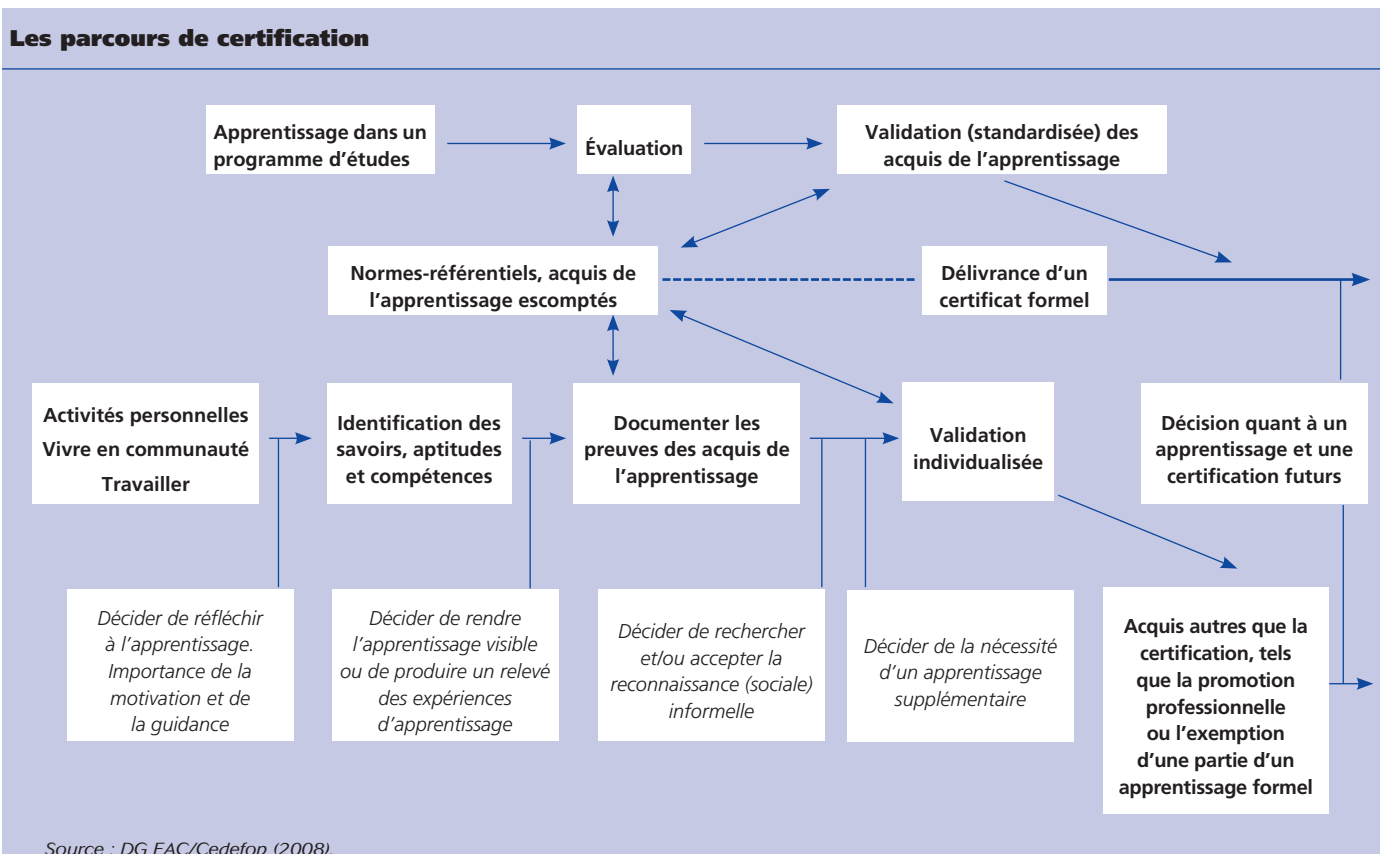
Bien que l’approche formative soit essentielle, les politiques nationales de validation, dans la plupart des cas, ont été liées et motivées par le souhait d’ouvrir les qualifications et les systèmes de certification aux acquis de l’apprentissage obtenus en dehors de tout système “formel”<sup>12</sup>. Pour bien comprendre la validation, il est nécessaire de savoir comment elle est reliée au système “formel” et comment elle s’aligne sur lui.

Le graphique ci-dessus pré-

#### Les formes d’évaluation dans le processus de validation

	Fonction sommative	Fonction formative
Objectifs de l’apprenant	Obtention d’un certificat	Élargir et approfondir l’apprentissage
Structures	Établissements et organismes chargés de la certification	Diverses
Contextes d’utilisation	Certification	Orientation professionnelle Développement de carrière Conseil à la gestion des ressources humaines en entreprise
Référentiels	Règlements et normes de délivrance d’une certification, existant au sein du système ou cadre national de certification	Dépend du contexte d’utilisation

Source: les auteurs.



sente, en termes généraux, différentes étapes de la validation et montre comment les systèmes “formels” et “informels” s’alignent les uns sur les autres ; le système “formel” est présenté dans la partie supérieure du graphique, le système “informel” dans la partie inférieure. Dans les deux systèmes, les individus peuvent choisir leur apprentissage et la façon dont ils peuvent en rendre les résultats visibles. En général, les processus de validation en dehors du système “formel” offrent beaucoup plus de choix, car ils sont plus complexes, tout comme les parcours d’apprentissage peuvent l’être. Dans le système “formel”, l’environnement d’apprentissage et de validation est susceptible d’être plus simple.

Comprendre les approches sommatives de validation, ce n’est pas seulement comprendre la qualité (fiabilité et validité) des méthodes d’identification et d’éva-

luation des acquis de l’apprentissage “non-formel” et “informel” – c’est avant tout comprendre le degré d’intégration de ces approches dans les systèmes de certification et savoir dans quelle mesure elles se réfèrent aux référentiels et normes de performance établis. Les normes sont les éléments de référence communs aux deux systèmes.

### Validation et cadres nationaux de certification

Il est essentiel d’intégrer le développement de cadres nationaux de certification (CNC) dans notre réflexion sur la validation des acquis d’apprentissage en Europe. Les CNC remplissent diverses fonctions qui peuvent être reliées directement au développement de méthodes et systèmes de validation.

Alors que, traditionnellement, les référentiels d’enseignement et de formation sous-tendant les certifications ont été rédigés dans

11 Les parties 2 et 3 de notre article s’inspirent largement de la publication récente du Cedefop. Cedefop (2008). *Validation of non-formal and informal learning in Europe. A snapshot 2007*. Op cit.

12 Cette partie reflète le projet de lignes directrices européennes pour la validation de l’apprentissage “non-formel” et “informel”, présenté et discuté les 13 et 14 décembre 2007 lors de la réunion (Éducation et formation 2010) du groupement sur la reconnaissance des résultats de l’apprentissage.

une perspective de ressources ou entrants (caractéristiques de l’enseignement, la durée et le contexte

### Les principales fonctions des cadres nationaux de certification

- Faciliter la mise en place de normes ou référentiels nationaux des acquis d’apprentissage (savoirs, aptitudes et compétences) ;
- relier les qualifications les unes aux autres et mettre en place des systèmes de certification perméables ;
- promouvoir l’accès à l’apprentissage, le transfert des acquis et la progression ;
- promouvoir la qualité de l’enseignement, la formation et l’apprentissage.

Source : Bjørnåvold, J., Coles, M. (2008). *“Gérer l’éducation et la formation : l’exemple des cadres de certification”*. In : Revue européenne de formation professionnelle n° 42-43, pp. 227-265.

des cours, etc.), de récents travaux de recherche comparative (Cedefop, 2008<sup>13</sup>) montrent qu'une transition vers les acquis d'apprentissage a lieu dans tous les secteurs de la formation et de l'enseignement. L'introduction de cadres nationaux de certification peut être considérée comme l'une des formes les plus importantes de cette émergence, ils pourraient mener à une ouverture vers une plus grande variété d'acquis d'apprentissage, incluant les éléments d'apprentissage "non-formel" et "informel".

### Normes nationales et référentiels d'acquis d'apprentissage

Traditionnellement, les niveaux nationaux de certification ont été implicites et décrits en fonction du contenu, de la durée et de l'organisation des programmes de formation. Ces niveaux dépendaient également, dans une certaine mesure, des critères d'admission aux programmes de formation et des autorisations d'exercer les professions.

Les CNC peuvent rendre explicites et cohérents les normes et référentiels de certification, permettant ainsi de prendre en considération les acquis de l'apprentissage "non-formel" ou "informel". À l'avenir, il sera essentiel que la définition des référentiels nationaux, régionaux et sectoriels pour les acquis d'apprentissage réponde aux exigences d'un dispositif de validation.

### Relier les certifications entre elles, créer des systèmes perméables

Un objectif commun aux CNC émergents consiste à réduire les barrières entre les secteurs de formation et d'enseignement, de promouvoir l'accès à la formation et l'éducation et de permettre le transfert et l'accumulation des acquis d'apprentissage. Les méthodes et systèmes de validation des acquis d'apprentissage "non-formel" et "informel" peu-

vent contribuer directement à cet objectif. S'ils sont introduits de façon systématique, comme un élément à part entière du système de certification, la validation pourra ouvrir la certification à une grande variété d'utilisateurs, par exemple en permettant la reconnaissance des acquis d'apprentissage en situation de travail ou lors des activités de volontariat. Les pays européens n'ont pas encore tous fixé des objectifs en termes de réduction des barrières entre les secteurs de formation et d'enseignement, ni entre les différentes formes d'apprentissage. La volonté d'établir des cadres ouverts sur des parcours d'apprentissage alternatifs et non traditionnels sera par conséquent décisive.

### Promouvoir la qualité de l'offre de formation et d'enseignement

Un élément important des développements des cadres de certification nationaux (CNC) est l'introduction de systèmes et approches d'assurance de la qualité de façon systématique et transparente. Ces dispositifs doivent couvrir toutes les étapes du déroulement de la certification. Il sera par exemple important de développer une approche qualité pour les processus de certification, afin de pouvoir mettre en évidence que la certification des acquis de l'apprentissage "non-formel" et "informel" répond aux mêmes exigences en termes de qualité. Un CNC pourra ainsi renforcer la crédibilité de la validation. En établissant un lien fort entre les référentiels utilisés par des acteurs extérieurs au système de formation et d'enseignement "formel" (les entreprises par exemple), les méthodologies de validation des acquis d'apprentissage "non-formels" et "informels" pourraient compléter les mécanismes d'assurance qualité traditionnellement orientés sur l'offre de formation. Dans ce sens, une approche systématique de la validation fournit un



13

Cedefop (2008). *La transition vers les résultats de l'apprentissage. Évolutions conceptuelles, politiques et pratiques en Europe*. Luxembourg : Office des publications des Communautés européennes.

14

Cedefop. *Terminology of European education and training policy. A selection of 100 key terms*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, à paraître.

15

JO L n° 215 du 9.8.2001.

16

Commission européenne. *Proposal for a recommendation of the European Parliament and the Council on the establishment of the European Credit System for vocational education and training (Ecvet)*. Bruxelles, 9 avril 2008.

retour d'information sur le système "formel" de formation, permettant de comparer les forces et faiblesses des différents parcours vers la certification.

## Validation et système de crédits

### Le contexte

Un système de crédits est un "instrument conçu afin de permettre l'accumulation des acquis d'apprentissage obtenus dans des contextes formels, non formels ou informels, et de faciliter leur transfert d'un contexte vers un autre en vue de leur validation et, partant, leur reconnaissance" (Cedefop 2008)<sup>14</sup>.

En Europe, deux systèmes de crédits ont été développés, qui trouvent leur application principalement dans la formation et l'enseignement professionnels – système européen de crédits d'apprentissage pour la formation et l'enseignement professionnels, Ecvet – et dans l'enseignement supérieur – système européen de transfert et d'accumulation de crédits, ECTS. Alors qu'ECTS a été introduit en Europe suite à la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs<sup>15</sup>, Ecvet a été proposé le 9 avril 2008 par la Commission européenne pour recommandation du Parlement européen et du Conseil<sup>16</sup>.

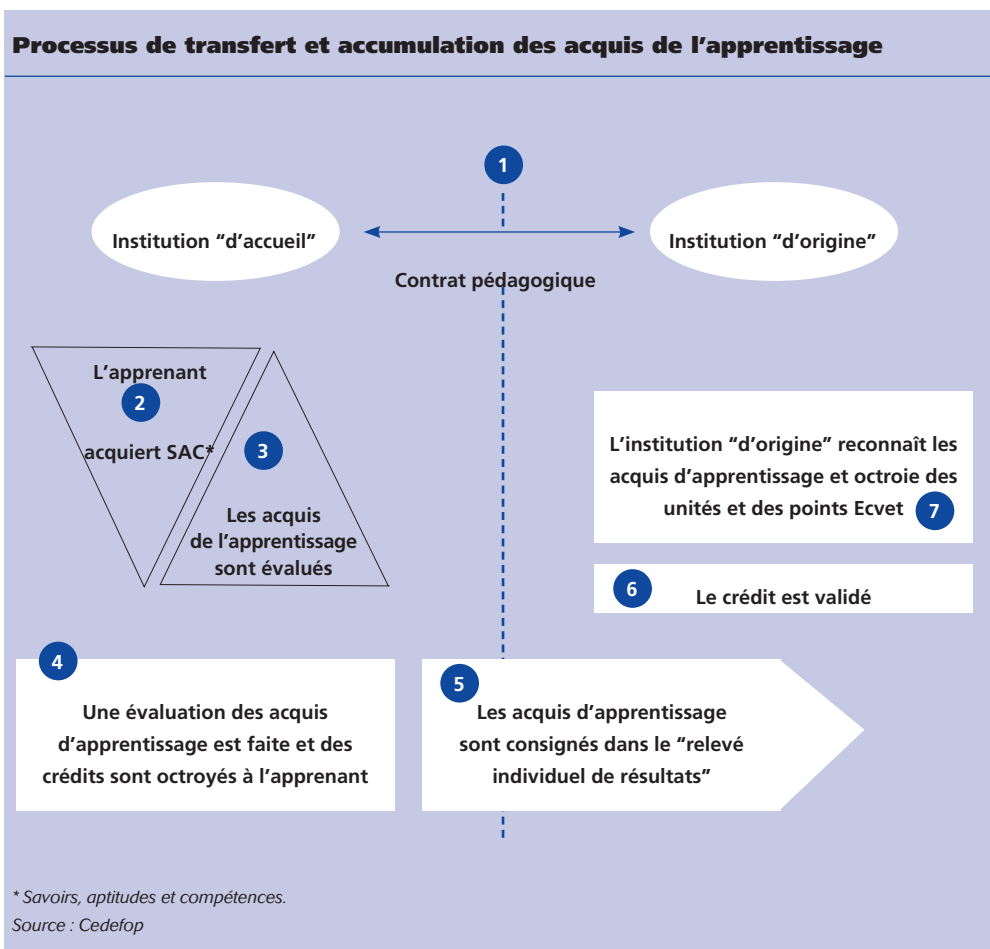
Ecvet vise à promouvoir la mobilité des personnes en cours de formation, la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la confiance mutuelle et la coopération entre les prestataires d'enseignement et de formation professionnels en Europe. Nous nous concentrerons ci-après sur les liens entre systèmes de crédits et validation en

prenant l'exemple de la proposition Ecvet.

Pour présenter la validation et les systèmes de crédits dans un contexte européen, on peut distinguer les éléments relevant de l'émergence d'un cadre partagé de principes, concepts et lignes directrices (Ecvet, CEC, principes de validation) et les éléments relevant de la mise en œuvre aux niveaux nationaux, régionaux ou sectoriels. Ces derniers obéissent aux principes de subsidiarité et de proportionnalité respectant la diversité culturelle, sociale et politique en Europe ; ils peuvent, par conséquent, paraître incomplets face à une volonté ou un besoin de mise en place immédiate. La proposition Ecvet est double : elle offre des références, des approches et des conventions communes en matière de coopération entre les parties prenantes concernées, mais également un dispositif commun reposant sur la reconnaissance des acquis d'apprentissage et sur les principes européens pour l'identification et la validation de l'éducation et de la formation "non-formelles" et "informelles" (2004). Au cœur d'Ecvet, se trouve la description des certifications en termes d'acquis d'apprentissage (savoirs, aptitudes et compétences) organisées en unités transférables et capitalisables. Le processus de transfert et d'accumulation des acquis de l'apprentissage est présenté dans le graphique suivant.

Le processus de transfert et d'accumulation repose sur deux éléments principaux.

Les unités d'apprentissage, d'abord. Elles sont les éléments d'une certification comprenant un ensemble cohérent de savoirs, d'aptitudes et de compétences, et pouvant faire l'objet d'une évaluation et d'une validation. Une unité peut être spécifique d'une seule certification ou être commune à plusieurs certifications. Les "points Ecvet" permettent une évaluation numérique du poids relatif de



chacune des unités par rapport à la certification.

Les crédits d'apprentissage, ensuite. Ils correspondent aux acquis d'apprentissage d'un individu qui ont été évalués et qui peuvent être capitalisés en vue de l'obtention d'une certification, ou transférés vers d'autres programmes d'apprentissage ou certification.

Les unités se réfèrent directement au processus de validation puisqu'elles doivent être "élaborées de manière à permettre l'évaluation et la validation judicieuses des acquis d'apprentissage qu'elles contiennent"<sup>17</sup>.

### Validation et système de crédit sont indissociables

Ecvet et les dispositifs de validation poursuivent un objectif identique : la reconnaissance des acquis issus d'activités d'apprentissage effectuées en dehors des parcours

"standardisés", soit à l'étranger lors d'une période de mobilité, soit dans le cadre d'une formation continue qu'il s'agit de valoriser pour obtenir une certification.

La validation est incluse dans tout système de crédit, tout système de crédit est inclus dans la validation. Peut-on vraiment l'affirmer ?

Une première réflexion porte sur les objectifs et les concepts. La validation, tout comme les systèmes de crédit, vise à donner de la valeur à des acquis d'apprentissage issus de contextes très différents (le "non-formel" ou le "formel" pour la validation, un système de formation et d'éducation autre que le sien pour les systèmes de crédit). On note une évolution certaine des concepts vers une considération croissante des résultats d'apprentissage (et non plus de la durée d'apprentissage) comme élément

central de la validation et de l'octroi de crédits.

La seconde piste de réflexion porte sur les moments d'évaluation **et de validation**, indissociables, mais dissociés dans le processus Ecvet. Les unités d'apprentissage sont évaluées dans le contexte institutionnel de l'organisation d'accueil, des crédits sont octroyés à l'apprenant. La validation et la reconnaissance des acquis d'apprentissage ont lieu dans le système d'enseignement et de formation d'origine, en fonction des dispositifs réglementaires en vigueur, cette étape répond au cahier des charges pour la remise de la certification visée par la personne concernée. Pour que la mobilité des apprenants puisse être efficace, il faut en effet que la phase d'évaluation et d'examen, nécessaire à la garantie de la qualité de la période de mobilité, ne se déroule pas au prix d'un alourdissement des procédures en termes d'évaluation, de validation et de reconnaissance des acquis. On peut parler ici d'un dispositif partagé entre des institutions appartenant à des contextes géographiques et/ou institutionnels différents. Le "partage" est rendu possible par les accords passés à différents niveaux et la terminologie commune. Lorsqu'il s'applique à des acquis d'apprentissage obtenus dans le contexte d'un apprentissage "formel", le transfert de crédits Ecvet devrait être facilité par la création de partenariats et de réseaux d'institutions compétentes habilitées, chacune dans leur propre cadre, à délivrer des certifications ou des unités, ou à accorder des crédits pour les acquis d'apprentissage en vue de leur transfert et de leur validation.

Ecvet n'est pas un dispositif de validation, il offre un cadre pour réaliser la validation des acquis d'apprentissage. Il doit par conséquent être complété par un dispositif de validation. Leur

développement croissant en Europe nous permet un certain optimisme. Cette application est encore plus évidente si l'on considère l'utilisation d'Ecvet dans le cadre du transfert des résultats d'apprentissage acquis lors d'une expérience professionnelle et de vie par une personne ayant une expérience professionnelle et souhaitant obtenir une certification ("scénario 2" d'application d'Ecvet<sup>18</sup>).

### Deux formes de validation au sein d'Ecvet ?

Le contrat pédagogique devrait établir que, lorsque l'apprenant a réalisé les acquis d'apprentissage escomptés et que ceux-ci ont été évalués de manière positive par l'institution "d'accueil", l'institution "d'origine" peut les valider et les reconnaître comme correspondant aux critères d'obtention d'une certification, conformément aux règles et procédures fixées par l'institution compétente. La validation et la reconnaissance par l'institution "d'origine" sont liées à une évaluation positive des acquis d'apprentissage de la part de l'institution "d'accueil" compétente, conformément aux procédures convenues et aux critères en matière d'assurance de la qualité.

Dans sa complexité, Ecvet introduit la validation à deux moments de son processus : lors de l'octroi de crédits à l'étranger et lors de la validation de ces crédits dans le pays d'origine. Il nous est permis de considérer les crédits comme une forme de validation reposant sur une évaluation formative, puisque les crédits sont définis comme le résultat d'une évaluation avec la délivrance d'un relevé des acquis (qui peut se faire dans le cadre de l'Europass Mobilité). Le second moment de validation a lieu lors du retour dans le pays d'origine. L'apprenant présente ses acquis de l'apprentissage issus de la période de mobilité, la validation prend alors la forme d'une

■ ■ ■ ■ ■  
18  
*Ibid.*

**Ecvet n'est pas un dispositif de validation, il offre un cadre pour réaliser la validation des acquis d'apprentissage**

confirmation dans une approche sommative de l'évaluation : les acquis d'apprentissage correspondent à ceux nécessaires pour se voir octroyer une certification. Si la correspondance est établie, elle mène à la reconnaissance des acquis sous la forme de délivrance de certificats, dispenses de cours ou de sessions d'apprentissage (etc.). La particularité du processus de validation Ecvet est ainsi de comprendre une évaluation formative (lors de la période de mobilité à l'étranger) et une évaluation sommative.

Il est très important, en termes de garantie de la qualité, que l'évaluation formative effectuée à l'étranger se fasse par rapport à un référentiel d'évaluation existant au niveau national ou régional. La pratique de la validation nécessite, selon les lignes directrices sur la validation (avril 2008), différents référentiels pour garantir la qualité du dispositif, mais également du résultat : référentiel d'emploi, référentiel de formation, référentiel d'évaluation, référentiel de validation, référentiel de certification. Pour Ecvet, les référentiels d'emploi et de formation font partie de l'accord de mobilité entre les institutions et l'apprenant, ils leur permettent de fixer les acquis d'apprentissage, objets de la mobilité. Il y aura au cours de la mobilité deux référentiels d'évaluation correspondant aux méthodes et règlements en cours dans chacun des pays, le référentiel de validation correspondra à celui mis en place dans le pays d'origine (et appliqué lors du retour de l'apprenant) de même que le référentiel de certification. Le tableau suivant illustre les liens entre les étapes du processus Ecvet, les référentiels et les approches à l'évaluation.

Ecvet offre ainsi un cadre méthodologique commun, un cadre de principes commun pour la validation mais une diversité méthodologique en ligne avec la pluralité des systèmes de forma-

## Extraits du glossaire Cedefop

Partager les concepts et définitions est essentiel au développement de la validation en Europe. Nous vous proposons les définitions qui suivent, extraites du glossaire Cedefop<sup>1</sup>.

### Acquis d'apprentissage

L'ensemble des savoirs, aptitudes et/ou compétences qu'un individu a acquis et/ou est en mesure de démontrer à l'issue d'un processus d'apprentissage.

### Apprentissage "formel"

Apprentissage dispensé dans un contexte organisé et structuré (par exemple dans un établissement d'enseignement ou de formation, ou sur le lieu de travail), et explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage "formel" est intentionnel de la part de l'apprenant ; il débouche généralement sur la validation et la certification.

### Apprentissage "informel"

Apprentissage découlant des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage "informel" possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant.

### Apprentissage "non-formel"

Apprentissage intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage "non formel" est intentionnel de la part de l'apprenant.

### Cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie

Outil de référence pour la description et la comparaison des niveaux de certification dans les systèmes de qualification élaborés à l'échelon national, international ou sectoriel.

### Certification des acquis d'apprentissage

Procédure de délivrance d'un certificat, diplôme ou titre attestant formellement qu'un ensemble d'acquis d'apprentissage (savoirs, savoir-faire, aptitudes et/ou compétences) obtenus par un individu ont été évalués et validés par un organisme compétent à l'aune d'un standard prédéfini.

À noter : la certification peut attester des acquis d'apprentissage acquis dans des contextes "formels", "non-formels" ou "informels".

### Évaluation des acquis d'apprentissage

Le processus consistant à apprécier les savoirs, savoir-faire, aptitudes et/ou compétences d'un individu à l'aune de critères prédéfinis (acquis

attendus, mesure des acquis d'apprentissage). L'évaluation débouche habituellement sur la validation et la certification.

### Parcours d'enseignement ou de formation / parcours pédagogique

L'ensemble des séquences d'apprentissage suivies par un individu en vue d'acquérir des savoirs, aptitudes ou compétences.

À noter : un parcours d'enseignement ou de formation peut être constitué d'une combinaison de séquences d'apprentissage "formel" et/ou "non-formel" dont la validation aboutit à la certification.

### Reconnaissance des acquis d'apprentissage

Reconnaissance formelle : processus qui consiste à reconnaître formellement la valeur des compétences, soit :

- en délivrant des certifications (certificats, titres ou diplômes) ;

- en accordant des équivalences, des unités de crédit ou des dispenses, ou en validant des compétences acquises ;

et/ou

reconnaissance sociale : reconnaissance de la valeur des compétences par les acteurs économiques et sociaux.

### Référentiel

Ensemble d'éléments dont le contenu est défini entre les acteurs concernés. On distingue différents types de référentiels :

- le référentiel de compétences décrit les savoirs, aptitudes et/ou compétences liés à l'exercice d'un emploi ;

- le référentiel d'emploi décrit les activités et les tâches caractéristiques d'un emploi et les modalités de son exercice ;

- le référentiel de formation décrit les objectifs d'apprentissage, les contenus des programmes, les conditions d'accès, ainsi que les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs définis ;

- le référentiel d'évaluation décrit les acquis d'apprentissage à évaluer, ainsi que la méthode utilisée ;

- le référentiel de validation décrit le seuil de performance à atteindre par la personne évaluée, ainsi que les critères utilisés ;

- le référentiel de certification décrit les règles d'obtention du certificat ou diplôme ainsi que les droits conférés.

Selon les systèmes, les référentiels sont définis séparément ou consignés dans un même document.

### Système de crédits

Un instrument conçu afin de permettre l'accumulation des acquis d'apprentissage obtenus dans des contextes "formels", "non-formels" ou "informels", et de faciliter leur transfert d'un contexte vers un autre en vue de leur validation et, partant, leur reconnaissance. Un système de crédits peut être conçu :

- en décrivant un programme d'enseignement et de formation, et en attribuant des points (crédits) à ses composantes (modules, cours, stages, dissertations, etc.) ;

- en décrivant une qualification en termes d'unités d'acquis de l'apprentissage et en attribuant des points à chacune de ces unités.

### Système européen de crédits

#### d'apprentissage pour la formation et l'enseignement professionnels (Ecvet)

Dispositif qui permet d'exprimer les qualifications en unités d'acquis d'apprentissage auxquelles sont associés des points de crédit, et qui est assorti d'une procédure de validation des acquis, afin de promouvoir :

- la mobilité des personnes en cours de formation ;
- la capitalisation, le transfert, la validation et la reconnaissance des acquis d'apprentissage ("formel", "non-formel" ou "informel") effectués dans différents pays ;

- la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie ;

- la transparence des qualifications ;

- la confiance mutuelle et la coopération entre les prestataires d'enseignement et de formation professionnels en Europe.

### Validation des acquis d'apprentissage

La confirmation par une autorité compétente que les résultats d'apprentissage (savoirs, aptitudes et/ou compétences) acquis par un individu dans un contexte "formel", "non-formel" ou "informel", ont été évalués selon des critères prédéfinis et sont conformes aux exigences d'une norme (ou référentiel) de validation. La validation aboutit habituellement à la certification.

<sup>1</sup> Cedefop. Terminology of European education and training policy. A selection of 100 key terms. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities. À paraître.



tion et d'éducation professionnels existant en Europe. Il repose sur le développement de dispositifs de validation et sur une approche par les acquis de l'enseignement et de l'éducation.

## La définition de notions-clés communes

Dans l'Europe de la formation et de l'éducation, la validation prend une importance croissante, même si les rythmes et approches à la validation sont différents entre les pays. Ce développement repose sur la mise en place d'instruments tels que le cadre européen des certifications, les principes relatifs à l'identification et à la validation des acquis de l'apprentissage "informel" et "non-formel" ou le système européen de crédits d'apprentissage pour la formation et l'enseignement professionnels (Ecvet). Elle tire sa force de la définition de notions-clés communes telles que "parcours d'apprentissage", "acquis d'apprentissage", "assurance qualité" qui, tout en respectant la diversité européenne, permettent le dialogue et la compréhension des différences.

La situation change très vite, surtout parce que les cadres nationaux de certification sont en cours de développement. Ceux-ci peuvent permettre à long terme de faire de la validation des acquis d'apprentissage "non-formel" et "informel" une voie d'accès normale et acceptée à la certification. Ils apportent un élément complémentaire à la discussion sur la validation en mettant l'accent sur les référentiels et l'importance des certifications dans le déroulement des parcours d'apprentissage et des carrières professionnelles. Ces deux éléments soutiennent, à leur tour, le



développement de la mobilité en Europe et la mise en place de systèmes de crédits.

Les défis à relever restent nombreux, le principal étant de maintenir la diversité des processus et dispositifs de validation pour répondre à une demande plurielle, ne serait-ce qu'en ter-

Dans l'Europe de la formation et de l'éducation, la validation prend une importance croissante

mes de contextes d'utilisation de la validation – éducatif, personnel et professionnel.

Jens Bjørnåvold et Isabelle Le Mouillour

### Référentiels et approches d'évaluation au sein d'Ecvet

Processus Ecvet	Référentiels		Évaluation	
	Pays d'accueil	Pays d'origine	Pays d'accueil	Pays d'origine
Contrat pédagogique	Référentiel d'emploi, référentiel de formation			
Processus d'apprentissage				
Évaluation des acquis d'apprentissage	Référentiel d'évaluation		Évaluation formative	
Octroi de crédits				
Relevé des acquis d'apprentissage				
Validation des crédits		Référentiel d'évaluation Référentiel de validation		Évaluation sommative
Reconnaissance des acquis (unités, points)				
Octroi de la certification		Référentiel de certification		

Source : les auteurs.